



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/969
16 December 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

844ème séance plénière

PC Journal No 844, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION No 969
PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE À ASTANA

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Astana jusqu'au
31 décembre 2011.